



## CONSEIL MUNICIPAL REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SEANCE DU 8 JUILLET 2024

Le Conseil Municipal de la Ville de Boé régulièrement convoqué le deux juillet 2024, s'est réuni le huit juillet 2024 en session publique ordinaire et au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de Mme Pascale LUGUET, Maire.

### OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Rapport n° 7 – Subventions aux associations

Thème : Finances

Service : Finances

### **Présents :**

Madame LUGUET Pascale Maire

Monsieur JUDIT Jean-François, Madame LEBEAU Françoise, Monsieur PANTEIX Daniel, Madame MANDEIX Catherine, Monsieur LUNARDI Daniel, Monsieur ORDRONNEAU Cyriaque, Madame PLA-RODRIGUEZ Lise Adjoints

Monsieur LAFUENTE Jean-Michel, Madame PERTHUIS Nicole, Madame FRECHET Christine, Madame BASSI DONNEFORT Florence, Monsieur SAINT-BEAT Frédéric, Madame RELLA Stéphanie, Monsieur DEL FIORENTINO Julien, Madame PIOFFET Nelly, Madame MANSE Corinne, Madame SADRES Valérie, Monsieur RESSEGUIER Frédéric, Madame LASSORT Sheihnas Conseillers Municipaux

### **Absents excusés :**

Madame FAVARD Odile (donne pouvoir à Madame Christine FRECHET), Monsieur PATRY Julien (donne pouvoir à Monsieur Jean-Michel LAFUENTE), Madame FORNASARI Monique (donne pouvoir à Madame Françoise LEBEAU), Madame TRUILHE Aline (donne pouvoir à Madame MANDEIX Catherine), Madame FERNANDEZ Stéphanie (donne pouvoir à Monsieur SAINT-BEAT Frédéric), Monsieur GAMBART René (donne pouvoir à Madame Valérie SADRES),

Nombre de membres afférents au Conseil :	029
Nombre de membres en exercice :	029
Nombre de membres présents :	20
Nombre de suppléants :	00
Nombre de procurations :	06

**RAPPORTEUR** : Jean-François JUDIT

## **I - Exposés des motifs**

Après étude en bureau municipal et dans la limite des crédits votés au budget primitif 2024, je vous propose de procéder à l'attribution des subventions aux associations, comme ci-dessous détaillée :

<b>Associations</b>	<b>Montant</b>
Anciens Combattants Boé Bon-Encontre	200
APE Ecoles J. Moulin et ML Chrétien	800
APE Ecoles D. Lapeyre et R. Muzas	400
ARPA	200
Association Sportive et Culturelle	1 200
Atelier Plaisir et Créations	800
Comité des Fêtes de Boé village	1 600
COS Fonctionnaires territoriaux	22 029
Donneurs de sang	600
Expressions	400
Les joies de l'automne	500
Musiquenvie	9 790
Peindr'à Boé	400
Personnel Ville de Boé	350
Société de chasse	540
Amicale laïque de Boé	1 300
ACMG Ass. Climatologique Moyenne Garonne	150
Réhabilitation Seuil de Beauregard	300
Restos du cœur	1 200
Secours populaire français	1 200
Archers de Boé	5 400
Archers de Boé Emploi sportif	4 800
Boé Randonnée	500
EBBE	28 000
ES2BE	15 000
ES2BE Emploi sportif	4 800
Gymnastique volontaire de Boé	1 300
Judo club	4 000
Tennis club Boé	1 000
Alliance 47	200
ADOT 47	150
Clowns stéthoscopes	60

SOS Surendettement	500
--------------------	-----

Il est précisé que le versement de la subvention est lié à la complétude de la demande : dossier complété en ligne avec pièces annexes jointes (rapport d'activité N-1, compte de résultat N-1 et bilan prévisionnel N).

Par ailleurs, il est rappelé la mise à disposition gratuite, par la commune, d'installations et locaux aux associations boésiennes, pour leur fonctionnement (fluides compris). La valorisation de ces prestations est communiquée chaque année aux associations concernées.

## **II - Considérants et références juridiques**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2311-7,

Vu l'avis des commissions municipales et du bureau,

### ***Décide à L'UNANIMITÉ***

*Abstention(s) : Madame RELLA Stéphanie*

Ne participe(nt) pas au vote : Monsieur DEL FIORENTINO Julien

**ATTRIBUER** : les subventions aux associations, comme ci-dessus détaillé, sous réserve de la complétude du dossier. Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2024.

Au registre sont les signatures. Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le conseil,

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Mme Stéphanie RELLA

Mme Pascale LUGUET